

LES BRIC DANS LA GOUVERNANCE MONDIALE : LES EFFETS DE LA CRISE GLOBALE

ANDREA GOLDSTEIN*
FRANÇOISE LEMOINE**

La gouvernance mondiale ressemble de plus en plus à l'amour selon François de La Rochefoucauld – cette chose dont tout le monde parle sans jamais l'avoir vue ! Nous n'avons pas l'ambition d'aboutir là où d'autres analystes bien plus prestigieux que nous ont failli. Bien plus modestement, nous tentons de cerner la place qu'occupent les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) dans la gouvernance mondiale. Nous allons développer quelques pistes de réflexion à partir de trois dimensions de la gouvernance :

- celle qui découle, *de facto*, de l'évolution des principales variables économiques ;
- celle, informelle, des sommets ;
- celle, formelle, au sein des grandes institutions internationales.

LE POIDS DES BRIC DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Jusqu'à la fin des années 1990, les BRIC ont été sur des trajectoires économiques fort différentes. C'est seulement dans les années 2000 que la Russie et le Brésil rejoignent l'Inde et, surtout, la Chine sur la voie d'une croissance forte. Deux explications majeures : les politiques de stabilisation macroéconomique ont porté leurs fruits et l'environnement international leur est très propice.

Entre 2000 et 2013, leur part dans le PIB mondial est multipliée par 2,5 et il dépasse actuellement 20 %, en dollars courants. À eux quatre, ils pèsent autant que toutes les autres économies émergentes réunies, et seulement moitié

* Économiste, OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

** Économiste, conseiller, Cepii.

Les idées exprimées et les arguments avancés dans cet article sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du Cepii ou de l'OCDE.

moins que l'ensemble des économies avancées (selon les calculs du FMI – Fonds monétaire international). Ils ont été les principaux moteurs de la croissance mondiale sur cette période, résistant bien mieux que les économies avancées à la crise globale, tout au moins jusque récemment. Quand on considère l'Union européenne comme une seule entité, ces quatre pays comptent parmi les sept plus grandes économies du monde. Leur présence dans l'économie mondiale est marquée par la prépondérance de la Chine qui à elle seule pèse autant en termes de PIB et plus en termes de commerce extérieur que les trois autres réunis.

Jusqu'à l'explosion de la crise en 2008, leur croissance a été favorisée par l'ouverture des marchés mondiaux de biens et de services et par la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux. Ils deviennent des acteurs de premier plan dans l'offre et la demande mondiale. En 2012, ils sont responsables d'environ un cinquième des exportations mondiales de biens et de 13 % des exportations de services. Ils concentrent environ 30 % de la demande mondiale d'énergie. Ils ont des spécialisations très différentes qui créent entre eux de fortes complémentarités économiques, mais aussi des divergences d'intérêts. La Chine est devenue le premier exportateur mondial et a conquis 17 % du marché mondial des produits manufacturés ; l'Inde est le deuxième exportateur mondial de services informatiques (avec un quart des exportations mondiales) ; quant au Brésil, grand exportateur de produits agricoles et de minerais, et à la Russie, exportatrice d'hydrocarbures, ils ont bénéficié de l'envol des cours créé par la forte demande mondiale.

Dans les années 2000, les BRIC ont aussi pris une place importante dans les flux d'investissements internationaux. Dans les années 2000, ils ont reçu entre 15 % et 20 % des flux d'investissements étrangers directs. Le coût bas de leur main-d'œuvre, mais surtout le dynamisme de leurs vastes marchés intérieurs en font des pays très attractifs pour les investisseurs étrangers et ils sont désormais des marchés incontournables pour les grandes entreprises des pays avancés. Depuis le milieu des années 2000, ils sont aussi des investisseurs actifs et leurs entreprises sont dans les classements des plus grandes multinationales. Leurs investissements internationaux sont passés de 6 % du total mondial en 2006 à 11 % en 2010. Dans la liste des 500 plus grandes entreprises mondiales (par le chiffre d'affaires) de *Fortune* en 2013, il y a 89 entreprises chinoises, 8 indiennes et brésiliennes, 7 russes. Beaucoup de ces firmes se trouvent dans les secteurs bancaire, pétrolier et minier, mais on en compte aussi dans l'industrie manufacturière. L'État actionnaire contrôle les grandes entreprises des BRIC, soit directement (notamment dans l'énergie), soit indirectement par le biais des banques et des fonds de pension.

La divergence des rythmes de croissance entre les économies émergentes et les économies avancées au cours des dix dernières années a fait envisager l'hypothèse que leurs dynamiques respectives pourraient être durablement « découplées » et que les économies émergentes, sous l'impulsion des plus grandes d'entre elles, pourraient se constituer en pôles autonomes de croissance dans le monde.

Cinq ans après l'éclatement de la crise mondiale, ses répercussions sur l'économie des BRIC montrent qu'ils restent vulnérables aux fluctuations de la demande dans les pays avancés et que ceux-ci gardent un poids économique, commercial et financier très important. Rien d'étonnant d'ailleurs, puisque l'un des accélérateurs de la croissance des BRIC a été leur profonde insertion dans les échanges commerciaux et financiers internationaux. Les BRIC et les autres pays émergents tissent entre eux des relations de plus en plus denses, mais qui ne sont, actuellement, ni de taille ni de nature à prendre le relais des échanges avec les puissances en place.

Plus que le découplage, qui est partiel, ce sont les interdépendances qui structurent l'économie mondiale. Si les pays développés redoutent de plus en plus la concurrence des BRIC, ils comptent aussi de plus en plus sur eux pour soutenir la demande mondiale et leur propre croissance, et leurs multinationales y ont trouvé leurs marchés les plus dynamiques et les plus prometteurs. À cet égard, la poursuite du développement économique des BRIC, comme des autres pays émergents, est une opportunité pour le reste de l'économie mondiale, en dépit des tensions qu'il engendre.

LES SOMMETS : DU G7 AU G20

L'essor des BRIC a entraîné une redistribution des forces économiques au niveau mondial. Le système de gouvernance mondiale a commencé à prendre acte de cette évolution, mais il existe à l'heure actuelle un décalage entre leur importance économique et leur pouvoir dans la plupart des instances économiques internationales.

Dès les années 1970, une poignée de pays industrialisés (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) se sont réunis au sein du G7 pour prendre en main la direction d'ensemble des négociations internationales, fixer l'ordre du jour et les ambitions. Les dirigeants du G7 – élargi en G8 avec la Russie (par ailleurs membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU – Organisation des Nations unies –, comme la Chine) en 1997 – ont donné les orientations de l'action collective, défini les priorités et effectué les arbitrages nécessaires. Souvent critiqué, à la fois par les pays qui en étaient exclus, la société civile et les mouvements altermondialistes, le G8 a pourtant plusieurs réformes à son actif (pour n'en citer qu'une, l'effacement de la dette des pays les moins avancés). Mais il était discriminatoire dans son principe et tendait à contraindre les pays exclus à renoncer à certaines de leurs préférences collectives pour pouvoir espérer être invités à faire partie du club. En plus, les décisions les plus importantes en matière économique et financière étaient prises au sein du G7, dont la Russie restait exclue.

Le pilotage de cette instance collective a été bouleversé par la crise de 2008-2009 qui a fait s'écrouler la légitimité du directoire économique mondial exercé par

les pays industrialisés ; leur affaiblissement est devenu une source de défiance à l'égard des décisions du G8. Pourquoi continuer à conduire les négociations multilatérales dans les termes et sur les ordres du jour élaborés par des pays qui ont fait preuve d'incapacité manifeste à endiguer les excès de la libéralisation financière ? Pourquoi la représentation des économies émergentes dans les institutions de Bretton Woods est-elle restée la même depuis 1944 ? La crise, surtout, a eu des conséquences majeures sur le plan idéologique : elle rend caduques les leçons des ministres des finances des pays riches sur la déréglementation financière et le retrait de l'État ; elle met en avant l'expérience des pays qui ont, apparemment, mieux réussi à surfer sur les vagues de la mondialisation.

Il fallait donc mettre en place une structure plus représentative de l'économie mondiale actuelle. Mais le G20 a-t-il apporté la solution ? Il a été créé en 1999 comme structure de concertation des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales pour établir un mécanisme informel de dialogue entre les pays les plus importants. Il comprend, outre les pays du G7 et les BRIC, les pays suivants : Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Corée du Sud, Indonésie, Mexique, Turquie et Union européenne. Face à l'effondrement de l'économie mondiale qui a suivi la faillite de Lehman Brothers, il s'est réuni une première fois au niveau des chefs d'État et de gouvernement en 2008, lors du sommet exceptionnel de Washington. Il a fait ses preuves à Londres en avril 2009 en s'engageant à augmenter de 1 000 Md\$ les ressources du FMI et de la Banque mondiale¹. Il a été désigné comme la nouvelle instance de coordination de l'économie mondiale à Pittsburgh, en septembre 2009, a entériné le principe d'une liste noire des paradis fiscaux et a préconisé à chaque pays membre d'introduire la réglementation de Bâle III dans son droit national.

Une fois la tempête passée, la capacité du G20 de coordonner leurs politiques économiques, fiscales ainsi que monétaires pour retrouver enfin le chemin de la croissance apparaît diminuée. La simple annonce faite en mai 2013 par la Federal Reserve (Fed) américaine de réduire le rythme d'injection de liquidités dans l'économie a déclenché une fuite de capitaux dans les pays émergents, les obligeant à relever les taux d'intérêt pour freiner la chute de leur monnaie. Au G20 de Saint-Petersbourg en septembre 2013, l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde rejoints par l'Indonésie et la Turquie ont protesté contre les dégâts provoqués chez eux par les pays industrialisés. Dans une interview en janvier 2014, le gouverneur de la banque centrale indienne a de nouveau soulevé la nécessité de trouver les moyens pour faire face de façon systémique aux effets de contagion monétaire.

En parallèle, les BRIC ont montré des ambitions croissantes. Leurs dirigeants se sont réunis une première fois en Russie en 2009, au Brésil en 2010, en Chine en 2011 et en Inde en 2012. Cette institutionnalisation est importante, surtout du point de vue symbolique (Stuenkel, 2014). Les déclai-

rations finales des sommets ont porté sur un vaste éventail de questions, telles que la crise financière et la reprise économique, la réforme de l'ONU et du FMI, la coopération sur les questions liées à l'énergie, au changement climatique, au terrorisme et à la sécurité alimentaire. Le sommet 2011 a été principalement marqué par l'entrée de l'Afrique du Sud dans le groupe qui est donc devenu celui des BRICS, et qui s'est réuni à Durban en 2013. En intégrant un représentant du continent africain, le groupe a montré son ambition de transformer sa puissance économique en influence politique².

La principale décision du sommet 2012, à Delhi, a été le projet de création d'une banque des BRICS, appelée à mobiliser des ressources pour des projets d'infrastructures et de développement durable à la fois dans les BRICS et dans les autres économies en développement. Ce dossier n'a guère avancé depuis l'annonce de 2012 : faute d'accord au sujet du montant et du partage du capital, de la localisation du siège et des règles de fonctionnement, la création de l'institution a été renvoyée au sommet brésilien en 2014 (qui, initialement prévu pour mars, a été repoussé à juillet). La somme envisagée pour le capital (50 Md\$) semble en tout cas très modeste, quand on pense que la seule note pour financer les infrastructures africaines au cours des cinq ans revient à 4 500 Md\$.

Il reste aussi le projet de créer un fonds de 100 Md\$ « pour contribuer à renforcer le système de sécurité financier mondial » et soutenir les monnaies des BRICS. Lors des tensions déclenchées par l'inflexion de la politique monétaire américaine (la réduction des achats d'actifs par la Fed), le silence de la Chine a été assourdissant. Alors qu'elle dispose d'énormes réserves de change et était en mesure d'accorder des prêts aux autres pays émergents afin qu'ils puissent soutenir leurs monnaies attaquées, elle n'a pas fait la moindre offre.

QUI GOUVERNE LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ?

Jusqu'à présent, ce sont les pays industrialisés qui ont élaboré les principes qui gouvernent le commerce international, la stabilité financière et les politiques de développement, et qui ont guidé l'action publique internationale. Ils ont un rôle dominant dans les institutions multilatérales les plus puissantes en charge de les appliquer (FMI, Banque mondiale et, plus récemment, OMC – Organisation mondiale du commerce).

L'émergence de nouvelles puissances économiques a imposé une évolution de la gouvernance mondiale. En 2006, puis en 2008, le FMI et la Banque mondiale ont procédé à des révisions des quotes-parts et des droits de vote en faveur de certains pays émergents et en développement. Tous les BRIC figurent désormais parmi les quinze premiers actionnaires du FMI, avec un poids total de près de

plus de 10 %, et ont apporté leur écot à l'augmentation de ses fonds de secours (80 Md\$ à partir de 2009, dont 50 Md\$ fournis par la Chine). La réforme des quotes-parts et des droits de vote adoptée en décembre 2010 – et qui aurait dû entrer en vigueur en 2012, mais qui est toujours otage de la bataille politique entre démocrates et républicains au sein du Congrès américain – prévoyait une augmentation significative du poids de ces économies. Elles bénéficiaient d'une réallocation en leur faveur de 6 % des quotes-parts au FMI et de 3,3 % à la Banque mondiale. Cette révision leur donnait des droits de vote au FMI (13,5 %) et à la Banque mondiale (12,3 %) encore inférieurs à leur poids économique (entre 17 % et 24 % du PIB mondial selon les modes de calcul) (cf. tableau). Cependant, cette révision était soumise à la ratification des pays membres à la majorité qualifiée (85 % des voix) et avait recueilli en janvier 2014 moins de 80 % des droits de vote. Le Congrès américain, notamment, a refusé de ratifier cette révision. Avec 16 % des droits de vote, les États-Unis conservent un droit de veto sur les questions exigeant une majorité qualifiée.

Tableau
Révisions des droits de vote au FMI
et à la Banque mondiale en 2008 et 2010
(en %)

Pays	FMI		Banque mondiale	
	2008	2010	2008	2010
BRIC	9,7	13,5	10,5	12,3
Brésil	1,4	2,2	2,1	2,2
Russie	2,7	2,6	2,8	2,8
Inde	1,9	2,6	2,8	2,9
Chine	3,7	6,1	2,8	4,4
Autres pays en développement et pays émergents	28,3	27,8	30,4	32,3
G7	44,4	41,2	42,9	39,3
Autres pays développés	17,6	17,5	16,2	16,1
Total	100	100	100	100

Sources : Banque mondiale ; FMI.

Enfin, la tradition qui veut que la Banque mondiale ait un directeur américain et le FMI un directeur européen symbolise cette prééminence des puissances en place. Tout en continuant à critiquer la prééminence du vieux continent dans le FMI, les BRIC n'ont pas pu présenter un candidat commun pour le poste de directeur général du FMI en juillet 2011 ; un an plus tard, les BRICS ne se sont pas mis d'accord pour une candidature commune à la Banque mondiale.

Dans les deux cas, ils ont dû se contenter de réclamer un processus de sélection ouvert et basé sur le mérite.

C'est à l'OMC en 2013 que les BRICS ont eu leur principal succès, avec Roberto Azevêdo, représentant permanent du Brésil depuis 2008 auprès de l'OMC. Au-delà de sa réputation d'habile négociateur, adepte du multilatéralisme, sa nomination comme directeur général doit beaucoup à la capacité de Brasilia à convaincre les BRICS d'appeler d'une même voix au vote en sa faveur. Face à des candidats d'autres pays émergents, l'Indonésie et le Mexique, il a obtenu l'appui des BRICS, de presque tous les pays africains et de la très grande majorité des pays pauvres et des pays du Sud.

Dans les négociations à l'OMC sur la libéralisation commerciale (cycle de Doha), les BRIC ont souvent défendu des positions communes en opposition à celles des pays avancés. Ils ont contribué à créer de nouvelles coalitions, mais ces alliances de circonstance ne suffisent pas à masquer la très grande diversité de leurs intérêts. Ceux-ci dictent leurs priorités dans les négociations. Le Brésil, grand exportateur, prône l'ouverture des marchés agricoles ; l'Inde défend l'ouverture des marchés de services d'information et de communication, mais résiste à celle de l'agriculture ; l'un comme l'autre demandent à la Chine d'ouvrir davantage son marché, notamment à leurs industries de pointe, respectivement les avions et les produits pharmaceutiques. Les Chinois se plaignent des mesures prises par ces deux pays à l'encontre de leurs produits, notamment au titre de l'antidumping (exportation d'un produit à un prix inférieur à celui qui est normalement pratiqué sur le marché intérieur). La Chine apparaît aux trois autres pays (Brésil, Russie et Inde) comme un concurrent qui menace leurs industries manufacturières. Il y a en effet peu d'échanges intra-industriels, voire infrafirmes, entre les quatre pays.

À la conférence ministérielle de Bali, en décembre 2013, Roberto Azevêdo a usé de tout son charme pour convaincre l'Inde de surmonter ses divergences avec les États-Unis et de ne pas empêcher l'accord sur l'agriculture, l'aide au développement et la facilitation des échanges. Mais, une fois encore, on trouve difficilement une vraie position commune des BRICS sur les grandes questions de gouvernance du commerce international. Chaque pays poursuit une stratégie visant à préserver, voire à étendre, son influence régionale, ce qui semble parfois passer justement par l'exclusion des autres BRICS de ce marché de référence – c'est, par exemple, le cas de la Russie vis-à-vis de la Chine (et non uniquement de l'Occident) dans le cadre de l'Union eurasiatique.

À l'ONU, la question de l'attribution à l'Inde d'un siège permanent au Conseil de sécurité montre aussi les limites de leur cohésion. Delhi mène la campagne, avec l'Allemagne, le Japon et le Brésil, pour élargir le cercle des membres permanents au Conseil de sécurité de l'ONU. Pékin soutient une réforme raisonnable et nécessaire ainsi qu'une redistribution des pouvoirs en faveur des pays en développement, mais doit aussi maintenir sa relation privilégiée avec le Pakistan, rival de l'Inde. La Russie considère l'Inde comme un candidat sérieux,

mais ses dirigeants n'ont jamais ouvertement affiché leur soutien comme l'ont fait les présidents américain et français.

QUESTIONS EN SUSPENS

L'ascension des BRIC sur la scène économique mondiale est une composante d'un phénomène plus large qui est l'essor des économies émergentes. En 2011, trois autres pays émergents (Mexique, Indonésie, Turquie) ont rejoint les BRIC parmi les dix-huit plus grandes économies, celles qui comptent pour plus de 1 % dans le PIB mondial. D'autres pays de moindre taille figurent au palmarès des économies à croissance rapide et contribuent à la redistribution des cartes dans l'économie mondiale. De multiples acronymes sont forgés pour cerner ces pays à fort potentiel : CIVETS (Colombie, Indonésie, Vietnam, Égypte, Turquie, Afrique du Sud), MIST (Mexique, Indonésie, Corée du Sud, Turquie) et TIMBI (Turquie, Indonésie, Mexique, Brésil, Inde).

À cet égard, les BRIC constituent l'une des expressions institutionnelles, et sans doute la plus visible, de la volonté des puissances émergentes de s'affirmer dans la gouvernance mondiale. Ce groupe est-il, ou non, l'amorce d'un changement historique dans les rapports de force internationaux ? Cette instance de coopération, assez lâche, est-elle l'amorce d'une transition vers une organisation plus forte ? Ces questions restent en suspens.

La capacité des BRIC à s'organiser pour promouvoir leur influence et faire émerger des préférences collectives bute sur les différences structurelles de leurs économies, pour ne rien dire des divergences politiques. Il leur est en effet difficile de coordonner leurs politiques ou même leurs positions sur des questions majeures comme celles des déséquilibres mondiaux ou des taux de change. Les déséquilibres des paiements extérieurs créent une ligne de clivage au sein des BRIC : entre les pays dont les excédents ont contribué aux déséquilibres globaux (Chine, Russie) et les pays en déficit (Inde, Brésil). Le G20 a entrepris de mettre au point une série d'indicateurs pour identifier en temps utile les déséquilibres importants et préconiser des mesures correctives. Il n'a pas trouvé d'accord sur une stratégie qui puisse soutenir la demande globale dans un avenir proche. Et les BRIC procèdent en ordre dispersé à la recherche d'une solution.

La sous-évaluation du yuan est restée pendant longtemps la plus grave source de mésentente entre les BRIC. La décision de la banque centrale chinoise de laisser flotter plus librement le yuan, en juin 2010, n'a pas désarmé les critiques. Trois mois plus tard, le ministre des finances du Brésil, Guido Mantega, s'insurgeait contre la « guerre des monnaies », dénonçant les États qui pratiquent une dévaluation compétitive pour promouvoir leurs exportations ; un an plus tard, les autorités de Brasilia avaient même songé à porter le problème de la manipulation du taux de change devant l'OMC. Depuis l'été 2013, ce sont

les difficultés créées par le retrait des capitaux internationaux et l'effondrement du cours du réal, du rouble et de la roupie qui sont venues sur le devant de la scène, soulevant des griefs à l'encontre de la politique monétaire américaine. La Chine, relativement épargnée par cette volatilité des mouvements de capitaux, avance très prudemment vers la convertibilité de sa monnaie, tout en faisant progresser l'internationalisation du yuan et notamment son utilisation dans le règlement des échanges commerciaux.

Le ralentissement de la croissance des BRIC depuis 2012 et les perturbations monétaires qu'ils ont affrontées en 2013 ont causé un retour du pessimisme quant à leur capacité à soutenir durablement une croissance forte. Dans ce nouveau contexte, les grands pays émergents ont fait preuve de peu de solidarité. La Chine est le pays qui a potentiellement la plus grande capacité à transformer les rapports de force économique, mais son influence grandissante crée aussi des tensions avec les autres pays. Jusqu'ici, les BRIC fonctionnent comme une sorte de « club » qui renforce la légitimité et l'influence des pays membres, sans pour autant créer des liens de solidarité. La Chine y trouve un moyen de faire écran à sa montée en puissance, la Russie (qui, paradoxalement, siège aussi au sein du G8) un moyen d'atténuer son isolement.

L'avenir du groupe dépendra aussi de la volonté qu'auront les grandes puissances qui le composent de définir des préférences communes et des buts collectifs, par-delà leurs propres ambitions géopolitiques. Ces grands pays émergents sont-ils prêts à prendre des responsabilités sur les grands dossiers d'importance globale et en dehors du champ où leurs propres intérêts sont directement en jeu ? Ils peuvent s'en tenir au principe de non-ingérence et préférer rester à l'écart des dossiers globaux. À part la Russie, les autres BRIC sont depuis peu sur le devant de la scène mondiale ; leur ascension a été plus rapide que ne le prévoyaient le reste du monde et, sans doute, ces pays eux-mêmes. Elle les a peu préparés à prendre une place de premier plan dans la gouvernance mondiale.

Dans le monde que l'on a bien prématurément défini de « plat », on assiste au contraire à une compétition de plus en plus virulente entre des modèles de capitalisme et entre des systèmes de valeurs. On connaît mal les débats qui ont lieu dans les pays émergents sur les implications de leur nouvelle position internationale, sur la manière dont ils voient leur stratégie globale et sur l'articulation entre celle-ci et les défis économiques, sociaux et politiques internes auxquels ils font face. Mais on peut bien imaginer que les positions divergent entre réformateurs et conservateurs, entre les « politiques » et le monde des affaires, entre civils et militaires. C'est seulement à partir d'une connaissance plus approfondie de cette dynamique que l'on pourra mieux cerner comment les BRIC vont participer à la définition des règles globales.

Les BRIC sont-ils en passe de devenir des puissances dominantes ? À l'horizon 2030, seule la Chine, si elle poursuit sur sa lancée, peut devenir une superpuissance économique, dépassant en taille les États-Unis, mais il est peu probable, cependant, qu'elle les remplace dans le rôle clé qu'ils jouent dans le système monétaire

et financier international. À cet horizon, le Brésil, la Russie et l'Inde prendront aussi sans doute de plus en plus de place dans l'économie mondiale. Dans ce monde multipolaire, les nouveaux rapports de force joueront en faveur de l'émancipation des économies émergentes de l'influence des puissances actuellement dominantes. La crise économique que ces dernières traversent depuis 2007 – et dont elles commencent à sortir, mais en ordre bien dispersé – incitera sans doute les pays émergents à persévérer dans la recherche de voies qui leur sont propres.

On connaît les positions que défendent les BRIC dans l'ordre international : souveraineté, indépendance, intégrité territoriale. Ont-ils adopté les normes et les valeurs occidentales ?

NOTES

1. Cette augmentation n'a pourtant pas encore été totalement réalisée, au vu du refus du Congrès américain d'approuver la proposition de la Maison Blanche (le dernier épisode de cette saga remonte au milieu de janvier 2014).
2. En 2011, les BRICS ont aussi affiché pour la première fois une position unie sur une question de politique étrangère, en critiquant l'usage de la force en Libye, après s'être abstenus lors du vote du Conseil de sécurité autorisant l'OTAN à intervenir pour protéger les populations civiles.

BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA M. et GUO BAI (2012), *La voie chinoise. Capitalisme et empire*, Odile Jacob.
- AMIJO L. E. et ROBERTS C. (2014), « The Emerging Powers and Global Governance: Why the BRICS Matter », in Looney R. (éd.), *The Handbook of Emerging Economies*, New York, Routledge.
- BERGÈRE M. C. (2007), *Capitalismes et capitalistes en Chine*, Paris, Perrin Asie.
- BRENDER A. et PISANI F. (2007), *Les déséquilibres financiers internationaux*, La Découverte, collection Repères.
- BRENDER A. et PISANI F. (2009), *La crise de la finance globalisée*, La Découverte, collection Repères.
- DBS (2013), « Inventing the Necessary: China Presses Forward with the Internationalisation of the RMB », *DBS Asian Insights, Economics Briefing*, n° 1.
- LEMOINE F. (2010), « Past Successes and New Challenges: China's Foreign Trade at a Turning Point », *China & World Economy*, vol. 18, n° 3, pp. 1-23.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2012), « Looking to 2060: Long-Term Global Growth Prospects », *Economic Policy Papers*, n° 3.
- OSTRY J., GHOSH A., HABERMEIER K., CHAMON M., QURESHI M. et REINHARDT D. (2010), « Capital Inflows: the Role of Controls », International Monetary Fund, *Staff Position Notes*, SPN/10/04.
- STUENKEL O. (2014), « Emerging Powers and Status: the Case of the First BRICs Summit », *Asian Perspective*, vol. 38, n° 1, pp. 89-109.
- WOLFENSOHN J. (2007), « The Four Circles of a Changing World », *New York Times*, 4 juin.